

ARAB ORGANISATION FOR
TRANSLATION
Liasse fiscale 2024

Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Version de travail éditée le 17/08/2026

REVENUS NON COMMERCIAUX ET ASSIMILÉS

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE

N° 2035-SD - 2026



Adresse principale		En cas de changement, adresse précédente	
1 RUE JULES MELINE			
60200 COMPIEGNE			
Adresse du déclarant (Quand celle-ci est différente de l'adresse principale)			
Adresse des cabinets secondaires			
DÉCLARANT ARAB ORGANISATION FOR TRANSLATION - SIREN : 924528029			
Nature de l'activité :	TRADUCTION ET INTERPRETATION	Date de début d'exercice de la profession	22/12/2023
SI VOUS ÊTES MEMBRE : Dénomination et adresse du groupement, de la société :			
RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042C-PRO)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice :	1 160
Prélèvement à la source - Produits et charges exclus du calcul des acomptes d'impôt sur le revenu dus :		Déficit :	
Produits : subvention d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte élément d'actif immobilisé, produits ou recettes ayant la nature de plus-values définies à l'article 39 duodecies :			
Charges : les charges ou dépenses ayant la nature de moins value à l'article 39 duodecies :			
Revenus de capitaux mobiliers (y compris avoirs fiscaux et crédits d'impôts)			
1 bis- Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et actifs incorporels assimilés (art. 238 du CGI)			
Résultat net imposé au taux de 10 % :			
2 Plus-values			
à long terme imposables au taux de 12,8%		à long terme exonérées (art.238 quindécies)	
à long terme exonérées (art 151 septies)		à long terme exonérées (art.151 septies A)	
		à long terme dont l'imposition est différée de 2 ans (art 39 quindécies I-1)	
		à long terme exonérées (art.151 septies B)	
3 Exonérations et abattements C et 21:			
Sur le bénéfice		Sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,8%	
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	☐	Activité exercée en zone franche urbaine territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies	☐	Date de création (ou d'entrée) dans un des régimes visés ci-avant :	
Autres dispositifs	☐	Date de début d'activité (ou de création) dans le régime visé ci-avant :	
Jeune entreprise innovante, art.44 Sexies O A	☐	Zone France Ruralités Revitalisation Art.44 quindécies A	☐
4 Dont BNC non-professionnels:			
Bénéfice		Déficit	
Exonérations sur le bénéfice non-professionnel	1 160	Exonération sur le bénéfice non-professionnel « jeunes artistes »	
Plus-value à long terme imposables au taux de 12,8%		Plus-value à court-terme	
Produits : quote-part de subvention d'équipement et indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément d'actif immobilisé, produits ou recettes ayant la nature de plus-values définies à l'art. 39 duodécies :			
Charges : les charges ou dépenses ayant la nature de moins-value définie à l'art. 39 duodécies :			
Comptabilité informatisée			
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		Non	Si oui, nom du logiciel utilisée
COMPTABLE ET/OU CONSEIL			
À COMPIEGNE, le 08/06/2025			
M			
BASSAM			
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Désignation du prestataire

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE		☒
SERVICES ASSURÉS PAR VOUS de façon régulière et rémunérés par des salaires :		
Désignation des employeurs		
Montant total des salaires nets perçus		
PERSONNEL SALARIÉ :		
Nombre total des salariés		dont handicapés
		dont apprentis
Montant brut des salaires : (extrait de la déclaration DADS 1) :		
Société civile de moyens : quote-part vous incombant		- des salariés
		- des salaires nets

I – IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Nature des immobilisations	Date d'acquisition	Prix total payé TVA incluse	Montant de la TVA déduite	Base amortissable	Amortissements		Montant des amortissements	
					Mode	Taux	antérieurs	de l'année
Totaux :								
Fraction d'amortissement revenant à l'associé d'une société civile de moyens								
							Total général: A	
Véhicules inscrits au registre des immobilisations : utilisation du barème forfaitaire								B
Dotation nette de l'année à reporter sur l'annexe 2035B (A-B)								

II - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES

Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins valeurs	
							à court terme	à long terme
Plus ou moins value nette à court terme								
Option pour l'étalement de la plus-value à court terme : montant pour lequel l'imposition est différée					Plus value nette à long terme imposable			
Plus-values à court terme exonérées					Plus-values à long terme exonérées			
Article 151 septies			Article 238 quinquies		Article 151 septies		Article 238 quinquies	
Article 151 septies A					Article 151 septies A		Article 151 septies B	

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés)

Répartition des résultats entre les associés personnes morales

Répartition des résultats entre les associés personnes morales			
Identification, adresse, qualité des associés personnes morales	Parts dans les résultats en %	Répartition	
		du résultat fiscal	de la plus-value nette à long terme
		Quote part du résultat	

Répartition des résultats entre les associés personnes physiques

Répartition des résultats entre les associés personnes physiques						
Nom, Prénom, adresse, qualité des associés personnes physiques	Associé ayant la qualité de gérant	Parts dans les résultats en %	Répartition			
			du résultat fiscal			de la plus-value nette à long terme
			Quote part du résultat	Charges professionnelles individuelles	Montant net	
	☐					
	☐					
	☐					
Totaux généraux de la répartition des résultats entre les associés personnes morales et personnes physiques		0				

REVENUS 2024
COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

										Si déposé néant, cochez la case :		☐		
1		NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION				ARAB ORGANISATION FOR TRANSLATION								
Nature activité :		TRADUCTION ET INTERPRETATION				Code activité pour les praticiens médicaux								
Exercice en société		☐		Nombre d'associés en cas d'exercice en société		AS								
Résultat déterminé :														
Selon règles recettes-dépenses				AK		☐		D'après les règles "créances - dettes"		AL		☐		
Comptabilité tenue:														
Hors taxe		CV		☐		Taxe incluse		CW		☐		Non assujetti à la TVA	AT	☐
Nombre de salariés				AP				Salaires nets perçus		AR				
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible)				DA										
2		RECETTES												
Recettes encaissées, y compris les remboursements de frais:										AA		24 139		
A déduire		débours payés pour le compte des clients:								AB				
		honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés :								AC				
Montant net des recettes:										AD		24 139		
Produits financiers:										AE				
Gains divers (à détailler en extension 1) :										AF				
TOTAL:										AG		24 139		
3		DÉPENSES PROFESSIONNELLES												
Achats										BA		22 979		
Frais de personnel:		Salaires nets et avantages en nature								BB				
		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)								BC				
		Taxe sur la valeur ajoutée								BD				
Impôts et taxes :		Contribution économique territoriale								BE				
		Autres impôts								BS				
		Contribution sociale généralisée déductible								BV				
Loyer et charges locatives										BF				
Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration										BW		BG		
Entretien et réparations:														
Personnel intérimaire:														
Petit outillage:														
Chauffage, eau, gaz, électricité:														
Honoraires ne constituant pas des rétrocessions:														
Primes d'assurances:														
Total travaux, fournitures et services extérieurs:										BH				
Frais de véhicules														
cocher si évaluation forfaitaire										☐				
Autres frais de déplacement (voyages...)														
Total transports et déplacements:										BJ				
Charges sociales personnelles:		dont obligatoires								BT				
		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								BU				
		dont facultatives Madelin								BZ				
Frais de réception de représentation et de congrès:														
Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone :														
Frais d'actes et de contentieux:														
Cotisations syndicales et professionnelles:										BY				
Autres frais divers de gestion:														
Total frais divers de gestion:										BM				
Frais financiers:										BN				
Pertes diverses (à détailler en extension 2) :										BP				
Total:										BR		22 979		

DÉTAIL DES GAINS DIVERS	

DÉTAIL DES PERTES DIVERSES	

REVENUS 2024
COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case : ☐

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION ARAB ORGANISATION FOR TRANSLATION

4 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

Excédent	CA	1 160
Plus-value à court-terme	CB	
Divers à réintégrer (à détailler en Extension 1)	CC	
Bénéfice société civile de moyens	CD	
TOTAL	CE	1 160
Insuffisance	CF	
Frais d'établissement	CG	
Dotation aux amortissements	CH	
dont amortissement des éléments incorporels du fonds qui sont indissociables	BE	
Moins-values à court terme	CK	
Divers à déduire (à détailler en Extension 2)	CL	
Dont exonération sur le bénéfice Zone Franche Urbaine - territoire entrepreneur	CS	
Dont exonération sur le bénéfice entreprise nouvelle	AW	
Dont exonération jeune entreprise innovante	CU	
Dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » - déduction au titre des frais de représentation de 2%	DF	
Dont exonération médecins "zones déficitaires en offre de soins"	CI	
Dont revenus nets de cession, concession et sous concession de brevets taxables à 10%	AX	
Dont abondement pour l'épargne salariale	CT	
Dont exonération sur le bénéfice jeunes artistes	CO	
Dont plus values à court terme exonérées	CQ	
Dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » - déduction complémentaire de 3%	DG	
Dont Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRF)	CJ	
Dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » - abattement forfaitaire pour frais du groupe III	DH	
Déficit société civile de moyens	CM	
TOTAL	CN	
Bénéfice	CP	1 160
Déficit	CR	

5 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Montant de la TVA afférente aux recettes brutes	CX	
Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations)	CY	
Dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés	CZ	

6 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent	AU	
--	----	--

7 BAREME KILOMÉTRIQUE (évaluation forfaitaire des frais de transport: autos et/ou motos)

Désignation des véhicules		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC	Motorisation	Type de carburant	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissement pratiqués à réintégrer
Modèle	Type								
			☐	☐					
			☐	☐					
			☐	☐					
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques									
Totaux :								A	B

8 TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	DE	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	DB	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	DC	
Revenu brut social (si le montant est positif)	DD	

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2035 **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE** **AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2035-E-SD 2026

ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case :		☒
Nom et prénom du déclarant ou dénomination : ARAB ORGANISATION FOR TRANSLATION		
A. RECETTES		
Montant net des recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale	EF	
Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit TVA)	EG	
TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP	EH	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante	EN	
Total 1	EI	
B. DÉPENSES		
Achats	EJ	
Variation de stock	EK	
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances	EL	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	EM	
Frais de transport et de déplacement	EO	
Frais divers de gestion	EP	
TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF	EQ	
Taxes sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ER	
Dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois, en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location	EU	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante	EV	
Total 2	EW	
C. VALEUR AJOUTÉE		
Total 1- Total 2	EX	
D. CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE) si différent de zéro	JU	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne JU. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	AH	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE	AJ	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223A du CGI)	BO	
Effectifs au sens de la CVAE	BK	
Période de référence	KA-LA	du
Date de cessation	au	MA

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : ARAB ORGANISATION FOR TRANSLATION

SIREN : 924528029

Attestation produite le 29/11/2025

Requête auprès de la DGFIP (EDI-REQUETE) effectuée le 07/06/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN